

Cet article de la revue **Fourrages**,
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données
et pour vous abonner :

www.afpf-asso.org

Analyse transversale de démarches collectives territoriales favorisant l'intégration de légumineuses fourragères. Focus sur le GIE de l'Esparcet

C. Cresson¹, M. Casagrande¹, F. Valorge^{2*}

Malgré leurs atouts avérés (fixation d'azote, fourniture de protéines végétales et réduction de phytosanitaires), la production de légumineuses fourragères reste limitée en France. Néanmoins, des exemples d'actions collectives réussies dans l'Ouest et le Sud-Est montrent qu'il est possible d'augmenter la part de ces cultures dans les assolements.

RÉSUMÉ

Plusieurs types de démarches collectives favorisant les légumineuses dans les assolements ont été étudiés, afin d'identifier leurs motivations et facteurs de réussite : des chantiers de culture/récolte, des outils de séchage, des partenariats éleveurs-céréaliers ou encore le partage d'expérimentations ou de formations. Malgré la diversité de ces groupes, des moteurs sont communs comme la recherche de résilience, d'autonomie protéique ou de gain économique. Les facteurs de réussite sont la proximité des agriculteurs, la taille et l'organisation du groupe, et une implication forte dans le fonctionnement du collectif. Ces résultats sont illustrés par un exemple qui montre aussi les freins au développement de telles dynamiques.

SUMMARY

Interdisciplinary analysis of collective approaches for encouraging legume crop integration: the example of the Esparcet EIG

In this study, we evaluated different approaches used by agricultural collectives for increasing legume frequency in crop rotations: (i) crop management and harvest organization; (ii) drying tools; (iii) partnerships between crop and livestock farmers; and (iv) joint field trials and shared training programmes. The objective was to identify motivating forces and the factors underlying success. Although diverse, the collectives shared common objectives, such as increasing resilience, enhancing protein autonomy, or increasing profits. Success was associated with the degree of farmer proximity, group size, group organisation, and a commitment to making the collective work. We describe the experience of the Esparcet economic interest group (EIG) to illustrate these findings and to highlight barriers to the development of successful collective dynamics.

L'introduction de luzerne ou d'autres légumineuses fourragères dans les assolements est une clé d'entrée pour progresser sur de multiples dimensions de l'agroécologie, notamment sur l'autonomie protéique en élevage et l'autonomie azotée de la fertilisation. Ces intérêts sont unanimement reconnus mais leur adoption par les agriculteurs est limitée par des freins technico-économiques et organisationnels (MAWOIS *et al.*, 2017). **Différentes initiatives pionnières collectives montrent**

que les démarches à l'échelle d'un territoire ouvrent des solutions difficilement envisageables à l'échelle individuelle et **peuvent être des catalyseurs de cette transition vers des systèmes accordant plus de place aux légumineuses dans les assolements.** C'est pourquoi, le projet Luz'CO (CASDAR 2015-2019) vise à développer les démarches collectives autour des légumineuses fourragères. Porté par la FRcuma Ouest, il implique 12 partenaires à l'échelle nationale et s'intéresse à ces collectifs dont l'expérience de mise

AUTEURS

* avec la collaboration de l'équipe du projet Luz'Co

1 : ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique ; Ferme Expérimentale, 2485, Route des Pecolets, F-26800 Etoile-sur-Rhône ; celine.cresson@itab.asso.fr

2 : FRcuma Ouest, Rennes

MOTS CLÉS : Agriculture biologique, approches participatives, chantier de récolte, fourrage, innovation, légumineuse, machinisme, polyculture-élevage, pratiques des agriculteurs, territoire.

KEY-WORDS : Agricultural machinery, farmers' practices, forage, harvesting operation, innovation, legume, mixed crop-livestock system, organic farming, participatory approaches, territory.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Cresson C., Casagrande M., Valorge F. (2018) : «Analyse transversale de démarches collectives territoriales favorisant l'intégration de légumineuses fourragères. Focus sur le GIE de l'Esparcet», *Fourrages*, 235, 203-206.

en commun d'outils de production ou de transformation peut être pertinente à partager pour favoriser l'intégration de légumineuses fourragères. Dans cet article nous présenterons une analyse transversale des facteurs de réussite de ces groupes et nous l'illustrerons à travers le témoignage d'un partenariat entre céréaliers et éleveurs en agriculture biologique.

1. Une analyse transversale de 10 groupes

Dix groupes d'agriculteurs répartis en France ont été enquêtés en 2016 et 2017 par les membres du projet au travers d'entretiens semi-directifs collectifs et/ou individuels, selon une grille d'entretien commune autour du contexte agricole, de l'historique du groupe, du projet collectif et de leurs expériences antérieures ; l'objectif visé était d'étudier les motivations à l'insertion de légumineuses fourragères, les facteurs de réussite et d'échec de ces démarches collectives. Ces groupes dits « pionniers » possèdent une expérience plus ou moins longue dans la gestion collective des légumineuses. **Quatre types de démarches ont été étudiés** : i) l'organisation collective de chantiers de culture et/ou récolte, ainsi que la mise en place ii) d'outils collectifs de séchage, iii) de partenariats céréaliers/éleveurs et iv) de formations, ou la conduite et le partage d'expérimentations. Certains groupes peuvent combiner plusieurs de ces démarches. Ils sont de taille variable (de 5 à 700 agriculteurs), plus moins récents (des années 1970 à 2016), avec des initiatives d'origines diverses (cuma, mais pas seulement) et répartis sur la France entière (tableau 1).

2. Les motivations et les facteurs de réussite observés

La recherche d'autonomie et de résilience, de gain économique (meilleure efficacité des intrants, meilleure valorisation *via* des filières de qualité), **la volonté de surmonter collectivement des impasses techniques** ou encore **le partage de connaissances** sont autant de moti-

vations, communes à la majorité de ces groupes, les ayant amenés à s'organiser collectivement autour des légumineuses fourragères.

Dans le cas des groupes qui organisent collectivement des **chantiers de culture et/ou récolte**, le succès des expériences étudiées est associé à la proximité géographique des membres (< 15 km), à une taille minimum du groupe, nécessaire pour les investissements, à une bonne capacité à organiser le travail, et à une **implication forte dans le fonctionnement du collectif** (figure 1 : les éléments ont été collectés au travers des entretiens et les variables descriptives ne sont pas exclusives les unes des autres et proviennent de verbatim d'acteurs).

Dans le cas de la mise en place d'**outils collectifs de séchage**, les facteurs de réussite sont : une taille suffisante du groupe et des surfaces à sécher, nécessaire pour les investissements, l'accès à des subventions (en raison du besoin élevé en capital), une source d'énergie renouvelable à bas coût à proximité, un **accompagnement juridique et financier**, une bonne qualité de fourrage, une diversification des produits à sécher (saturation de l'outil).

Pour les partenariats entre céréaliers et éleveurs, la proximité géographique et culturelle, la présence d'un intermédiaire, **la contractualisation dans le temps** (CHOLEZ et al., 2017), **la confiance**, la délégation de chantiers (présence d'ETA (entreprise de travaux agricoles) ou cuma) ainsi qu'un bon rapport qualité/prix du fourrage favorisent la réussite de ces démarches.

Enfin, dans le cas d'**organisations collectives de formations et d'expérimentations**, l'accompagnement, la bonne diffusion des informations et **la communication**, un groupe qui se connaît déjà, un financement (type GIEE ou équivalent) et une durée limitée dans le temps (3-4 ans pour une thématique donnée) sont des facteurs clés pour la réussite de ces projets.

La figure 1 mentionne également quelques points de vigilance ou freins à ce type d'initiatives tels que la taille du groupe, la distance entre les membres ou la durée dans le temps du projet et les besoins en capitaux.

Groupe	Département	Type de démarche collective	Date de création	Nombre d'adhérents
Cuma de St-Martin-de-Landelle	Manche	Culture/récolte	2008	3 agriculteurs
Déshy Ouest	Ille-et-Vilaine + Mayenne	Séchage/déshydratation Culture/récolte	Fusion de plusieurs structures en 2016	1 500 adhérents
InterCuma de Charnizay	Indre-et-Loire	Culture/récolte	2014	20 agriculteurs
Grasasa	Dordogne	Séchage/déshydratation Culture/récolte	1969	60 adhérents
Cuma Elgarrekin	Pyrénées-Atlantiques	Séchage/déshydratation Culture/récolte	2012	12 éleveurs
GIE Esparcet	Aveyron	Echanges céréaliers - éleveurs Culture/récolte	2011	21 éleveurs
GIE de la Varèze	Savoie	Culture/récolte	2013	6 fermes
Groupe la Dauphinoise	Savoie	Echanges céréaliers - éleveurs	2014	5 000 adhérents
Cap AgroEco	Ain	Culture/récolte	2014	18 agriculteurs
Cuma Luzerne de Bresse	Ain	Séchage/déshydratation	2013	15 agriculteurs

TABLEAU 1 : Présentation des 10 groupes pionniers étudiés dans le projet Luz'CO.

TABLE 1 : Description of the 10 pioneering agricultural collectives studied by the Luz'CO project.

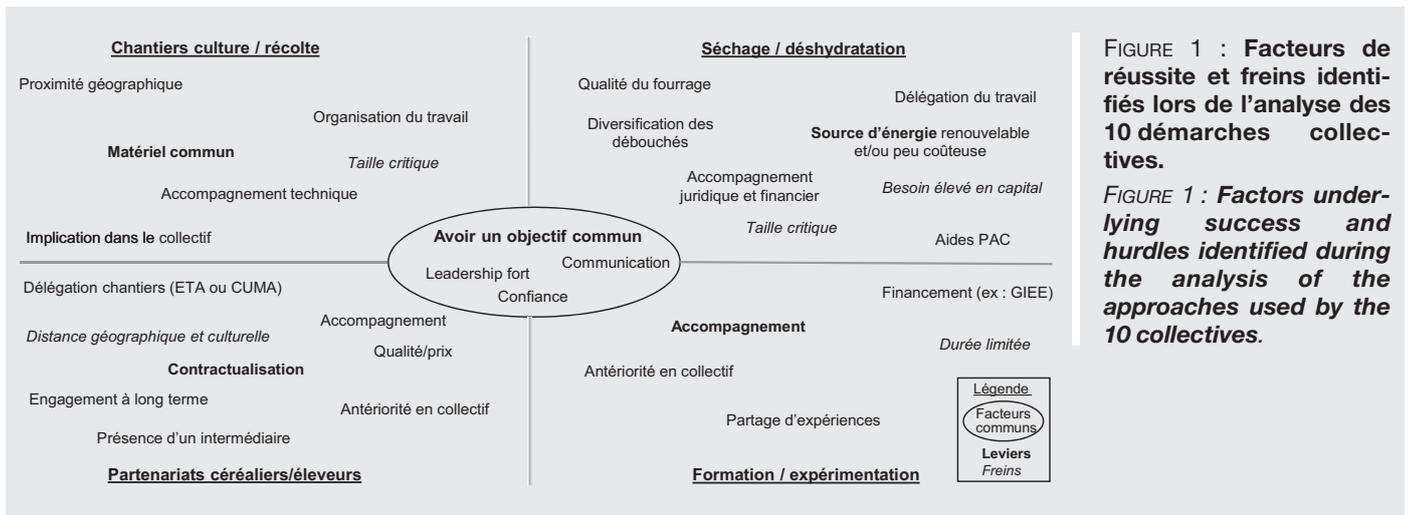


FIGURE 1 : Facteurs de réussite et freins identifiés lors de l'analyse des 10 démarches collectives.

FIGURE 1 : Factors underlying success and hurdles identified during the analysis of the approaches used by the 10 collectives.

3. Focus sur le GIE de l'Esparcet, pour des échanges entre céréaliers et éleveurs

Le GIE de l'Esparcet est un groupement d'intérêt économique de 21 éleveurs ovins et caprins du Larzac et du Nord-Aveyron (la plupart en GAEC et en agriculture biologique) dont les récoltes de fourrage sont soumises aux aléas de la sécheresse. Il a pour objectif de **sécuriser l'approvisionnement en fourrages biologiques afin d'atteindre l'autonomie protéique sur chacune des fermes**. Afin de s'affranchir des contraintes climatiques, ce GIE a choisi de cultiver du sainfoin sur 40 ha d'anciennes friches viticoles, dans un autre contexte pédoclimatique, en contractualisant pour une durée de 4 ans avec 5 propriétaires fonciers du Minervois (département de l'Aude). En complément, le GIE achète des fourrages sur pied (60 ha de luzerne et de sainfoin) à des producteurs céréaliers biologiques du Minervois qui souhaitent valoriser les légumineuses de leur rotation. Les territoires concernés sont distants d'environ 200 km des exploitations du GIE.

L'émergence et le fonctionnement autonome du groupe d'éleveurs ont été facilités par **une connaissance préalable entre les éleveurs, une bonne entente et des habitudes de travail collectif** via la cuma (partage du matériel) et l'AVEM (Association des Vétérinaires et Eleveurs du Millavois), ainsi que par la dynamique territoriale historique du Larzac. Le GIE a eu peu d'investissements à réaliser au démarrage car la cuma était déjà équipée. La contractualisation pour 4 ans avec les propriétaires fonciers se fait sous forme de commodes avec deux types de contrats : i) pour mettre en culture les parcelles et ii) pour garantir l'exclusivité de la récolte. Les éleveurs ne versent pas de loyer mais l'exploitation des friches permet aux propriétaires de toucher les DPU et les primes de conversion et de maintien de l'agriculture biologique. Certains membres du GIE (un « noyau dur ») interviennent chaque année aux moments clés de la culture : pour la mise en culture (en fin d'été ou au printemps) et pour la récolte des parcelles sous contrat et du foin acheté sur pied (une seule coupe est réalisée dans le courant du mois de mai).

Pour les éleveurs du groupe, **le critère de réussite du projet est le prix de la tonne de foin facturée aux membres** qui, jusqu'à présent, ne dépasse pas le prix du marché. Cependant, la qualité du foin est dépendante du stockage au champ au moment de la récolte et du manque de disponibilité du matériel en cuma ou de l'ETA ; de plus, les trajets et les difficultés de circulation avec les engins agricoles ont contribué à la démobilisation d'un petit nombre d'éleveurs. Le GIE n'a pas été renouvelé. Mais un petit noyau dur d'éleveurs a tout de même renouvelé ses contrats avec les propriétaires fonciers et continué à travailler la quarantaine d'hectares déjà mis en culture.

L'étude de ce groupe et d'autres groupes « pionniers » du projet Luz'CO a permis d'identifier des **leviers pour favoriser ce type d'échanges gagnant-gagnant à l'échelle d'un territoire** (plus ou moins large) :

- tout d'abord, la délégation des chantiers (à une ETA ou une cuma, par exemple le GIE de l'Esparcet) permet de soulager le groupe pour la réalisation de certains travaux agricoles ;

- ce genre d'échange nécessite une proximité géographique et culturelle (connaissance des terres agricoles à cultiver). En effet, une trop longue distance entre les protagonistes nuit à la rentabilité de l'opération (cas du GIE de l'Esparcet où les 200 km sont un frein important) et une mise en culture sur des terres méconnues agronomiquement ne permet pas de maximiser les rendements en raison d'interventions pas toujours faites au bon moment (c'est un facteur d'échec pour le GIE de l'Esparcet) ;

- la mise en commun d'une force de travail (matériel et temps de travail) et le fait d'avoir peu d'investissements en commun à faire au départ sont des éléments favorisant la réussite de ce type de démarche (GIE de l'Esparcet) ;

- pour favoriser ces initiatives, le rapport qualité/prix du foin doit être bon (en dessous du prix du marché (GIE de l'Esparcet)) ;

- parfois la présence d'un intermédiaire ou d'une personne moteur facilite le processus de mise en relation entre éleveurs et céréaliers ou avec les propriétaires fonciers (un

agriculteur bio qui voulait revaloriser ses friches dans le cas du GIE de l'Esparcet) ;

- enfin, il est indispensable que la contractualisation se fasse sur le temps long afin de consolider les acquis techniques, les liens et les méthodes de travail pour une meilleure rentabilité (cas du GIE de l'Esparcet).

Conclusion

L'expérience du GIE de l'Esparcet, corroborée par l'étude d'autres groupes du projet¹, montre que l'intégration des légumineuses fourragères est possible collectivement et peut découler d'une volonté d'améliorer le système existant (un meilleur affouragement pour le GIE de l'Esparcet) ou d'un changement de logique (être moins dépendant de l'extérieur par exemple) (VOISIN *et al.*, 2013).

Les motivations sont rarement uniques pour les agriculteurs, ni même homogènes au sein d'un groupe. Dans ce type de démarche, l'intérêt pour les éleveurs est d'assurer un affouragement au meilleur rapport qualité/prix, voire de sécuriser cet affouragement afin d'atteindre l'autonomie alimentaire. Pour les céréaliers, l'intégration de légumineuses fourragères dans la rotation permet de concilier avantages agronomiques (diversifier sa rotation, améliorer la fertilité du sol, apporter de l'azote à la céréale suivante) et économiques (débouchés pour la luzerne). Enfin, ce type de démarche revêt un intérêt fort pour les territoires et/ou les collectivités : revaloriser des terres en friches et lutter contre les risques d'incendie par exemple.

Notre analyse de ces initiatives qui fonctionnent bien montre que les agriculteurs de ces groupes se font confiance, ont le plus souvent un leadership fort et un objectif commun (et des indicateurs de réussite atteignables, mesurables, partagés entre tous les protagonistes au départ du projet), en lien avec des objectifs généraux d'autonomie, de durabilité et de résilience (affouragement de qualité, autonomie protéique, sécurisation des fourrages, diversification de la rotation) mais ont avant tout une volonté de gain économique.

Accepté pour publication.
le 25 août 2018

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHOLEZ C., MAGRINI M.B., GALLIANO D. (2017) : «Field Crop Production Contracts. Incentives and Coordination under Technical Uncertainty, in French Cooperatives», *Economie rurale*, 4, 65-83.
- MAWOIS M., NGUYEN G., CASAGRANDE M. (2017) : «Freins et leviers à l'insertion des légumineuses : étude comparative de trois territoires contrastés (Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire)», *Innovations Agronomiques*, INRA, 60, 91-105.
- VOISIN A.S., GUÉGUEN J., HUYGHE C., JEUFFROY M.H., MAGRINI M.B. *et al.* (2013) : «Les légumineuses dans l'Europe du XXI^e siècle : Quelle place dans les systèmes agricoles et alimentaires actuels et futurs ? Quels nouveaux défis pour la recherche ?», *Innovations Agronomiques*, INRA, 30, 283-312.

1 : à retrouver sur <http://www.ouest.cuma.fr/content/projet-luzco>